



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2023 DANS L'EST

Sommaire

P.2 Tous les établissements : 5 700 embauches sont prévues en 2023, soit 4% de plus qu'en 2022

P.3 Le secteur privé (*hors associations*) : 3 200 embauches sont envisagées, soit autant qu'en 2022

P.6 Le secteur privé (*hors associations*) : les métiers de la construction, des services et de l'agriculture sont les plus recherchés

P.7 Le secteur privé (*hors associations*) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

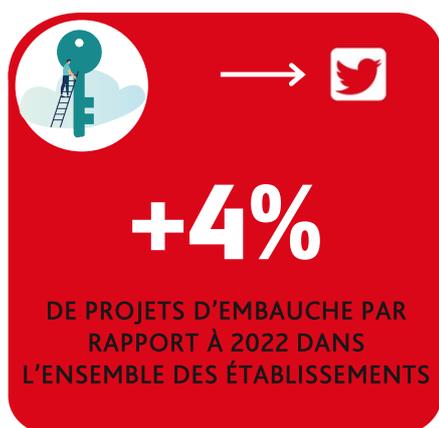
5 700 embauches sont prévues en 2023 par les établissements de l'Est, soit 200 de plus qu'en 2022 (+4%)

Parmi les 5 700 projets de recrutement envisagés en 2023, 2 500 concernent les établissements publics et les associations et, 3 200 les établissements privés soit 56% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, le nombre d'intentions d'embauche est stable par rapport à 2022. En revanche, le secteur de la santé et action sociale déclare 150 besoins supplémentaires entre 2022 et 2023.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé diminuent de 4 points entre 2022 et 2023, mais elles demeurent très élevées avec 55% des projets d'embauche. Elles sont très fortes dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration et de l'agriculture. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs sont liées aux candidatures. Plus de 6 sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les ouvriers agricoles, ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), agents de sécurité et employés de cuisine sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2023. Ceux de l'agriculture et de la construction faisaient déjà partie du top 5 en 2022.



LES ÉTABLISSEMENTS DE L'EST PRÉVOIENT 5 700 EMBAUCHES, SOIT 4% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 39% des établissements envisagent de recruter, soit 1 450 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de 2,4 points par rapport à 2022.

Au total, 5 700 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 4% par rapport à 2022 ce qui représente 200 intentions d'embauche supplémentaires.

RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT

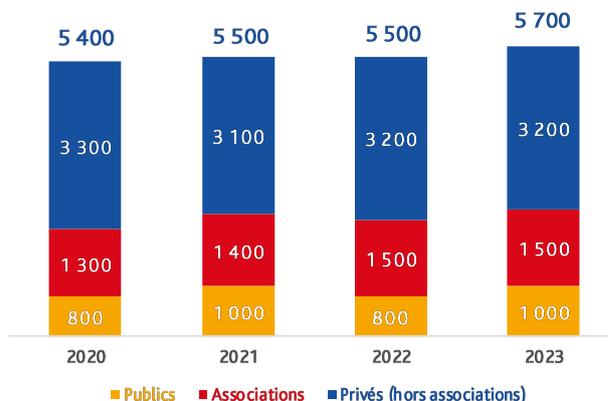
3 200 projets stable* 1 500 projets stable* 1 000 projets +25%*



■ Privés (hors associations) ■ Associations ■ Publics

* évolution annuelle entre 2022 et 2023

ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 1 000 EMBAUCHES, SOIT 25% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 6 établissements publics sur 10 projettent de recruter, soit 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 000 embauches, soit 200 de plus qu'en 2022 (+25%). Cela représente 18% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La totalité des projets se concentre dans l'administration publique et enseignement et, la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 78% des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	340
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	160
Jardiniers salariés, paysagistes	130
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	110
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	60

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

** AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 1 500 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022

En 2023, près de 6 associations sur 10 envisagent de recruter, soit 200 établissements potentiellement recruteurs. 1 500 embauches sont prévues, soit autant qu'en 2022. Cela représente 26% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

61% des recrutements se concentrent dans l'enseignement et les activités associatives. L'action sociale et, les activités culturelles, sportives, récréatives et de loisirs regroupent 23% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 72% des besoins. Les formateurs sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Formateurs	470
Jardiniers salariés, paysagistes	410
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	70
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	60
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	60

LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 3 200 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022 (HORS ASSOCIATIONS)

36% DES ÉTABLISSEMENTS ENVISAGENT DE RECRUTER, MAIS 55% DES INTENTIONS D'EMBAUCHE SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

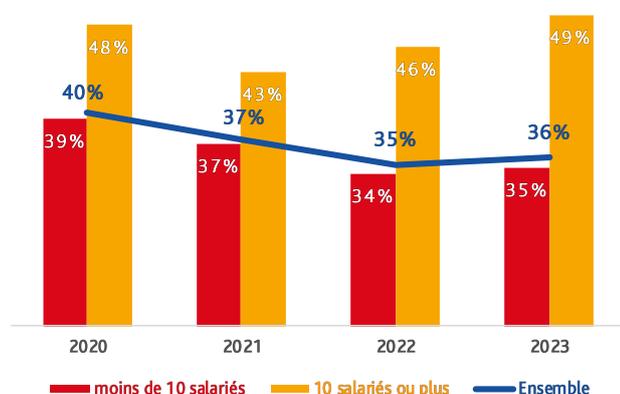
En 2023, 1 150 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 36% des employeurs du privé. Cette proportion progresse de 0,7 point par rapport à 2022. Elle est de 35% pour les structures de moins de 10 salariés et, de 49% pour celles de 10 salariés ou plus.

3 200 embauches sont prévues, soit autant qu'en 2022. Notons que le secteur de la santé et action sociale prévoit 150 intentions d'embauche supplémentaires. Le secteur privé regroupe 56% des besoins du bassin.

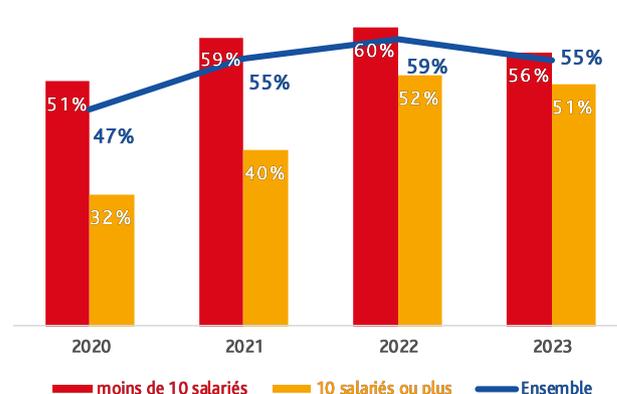
Les structures de moins de 10 salariés regroupent 8 besoins sur 10 et, elles déclarent 100 projets supplémentaires par rapport à 2022, contre 100 de moins pour celles de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 4 points, mais elles demeurent très élevées (55% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés et, dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration et de l'agriculture.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



LA CONSTRUCTION ET LES SERVICES AUX PARTICULIERS COUVRENT 1 BESOIN SUR 2

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Evolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
Construction	45	800	-24	68	-1
Services aux particuliers	35	750	38	54	4
Santé et action sociale	26	350	76	39	-6
Hébergement et restauration	38	200	-13	66	17
Autres activités de services*	38	100	94	50	29
Enseignement	50	100	124	76	-24
Commerce	32	450	-1	45	14
Agriculture	41	450	7	63	2
Services aux entreprises	25	400	-14	50	-11
Services techniques, administratifs, de soutien...**	22	300	-21	57	-5
Transports et entreposage	37	100	7	32	-24
Industrie	41	350	46	36	-42
Agroalimentaire	67	250	106	35	-47
Ensemble des secteurs	36	3 200	0	55	-4

* services funéraires, soins de beauté, entretien corporel, coiffure, activités sportives, réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques...

** sécurité, nettoyage, aménagement paysager, activités des économistes de la construction, activités comptables et de conseil de gestion...

LA CONSTRUCTION PRÉVOIT 800 EMBAUCHES, SOIT 24% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 45% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 300 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 800 embauches, soit 250 de moins qu'en 2022. Cela s'explique par la diminution du nombre moyen de projets de recrutement par établissement recruteur (2,7 en 2023 après 3,5 en 2022). Ce secteur représente 26% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 2 besoins sur 3. Ces métiers étaient déjà les plus recherchés en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent d'1 point entre 2022 et 2023 mais, elles demeurent très élevées avec 68% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de terrassement et, de maçonnerie et gros œuvre du bâtiment.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	200
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	140
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	80
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	70
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	60

LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 750 EMBAUCHES, SOIT 38% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 35% des établissements souhaitent recruter, ce qui représente 250 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 750 embauches, soit 200 de plus qu'en 2022. Le secteur de la santé et action sociale déclare 150 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 23% des besoins du privé.

La santé et action sociale et, l'hébergement-restauration regroupent les trois quarts des besoins des services aux particuliers.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10 du secteur. Les serveurs sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 4 points entre 2022 et 2023 et, représentent 54% des projets. Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration et la formation.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	80
Employés de maison et personnels de ménage	70
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	70
Aides à domicile et aides ménagères	60
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	60
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	40
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	40
Cuisiniers	40
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	40
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	30

LE COMMERCE PROJETTE 450 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 3 envisage de recruter, ce qui représente 200 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 450 embauches, soit autant qu'en 2022. Le commerce couvre 14% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 80% des besoins (grande distribution, pharmacie, quincaillerie, jouets...), le commerce et la réparation automobile 14% et, le commerce de gros 4%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent la moitié des besoins du secteur. Les employés de libre-service et les caissiers sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 14 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 45% des projets. Elles sont très fortes dans le commerce de gros et, le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Employés de libre-service	90
Caissiers (y.c. pompistes...)	50
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	30
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	30
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	30

L'AGRICULTURE PRÉVOIT 450 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 7% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 4 établissements sur 10 souhaitent recruter, ce qui représente plus de 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 450 embauches, soit environ 50 de plus qu'en 2022. Ce secteur représente 14% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre près de 6 besoins sur 10, dont la très grande majorité sont saisonniers. Le métier d'ouvrier agricole est toujours le plus recherché.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 2 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 63% des projets. Dans la culture de la canne à sucre, les trois quarts des besoins sont difficiles.

Les métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	230
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	80
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	70
Maraîchers, horticulteurs salariés	30
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	20

LES SERVICES AUX ENTREPRISES PROJETTENT 400 EMBAUCHES, SOIT 14% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 4 projette de recruter, ce qui représente 150 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 400 embauches, soit environ 100 de moins qu'en 2022. Cela s'explique par la diminution du nombre moyen de projets de recrutement par établissement recruteur (2,7 en 2023 après 4,3 en 2022). Soulignons que le secteur de la sécurité déclare près de 50 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux entreprises couvrent 13% des besoins du privé.

Le transport, la sécurité, le nettoyage et les services d'aménagement paysager représentent les trois quarts des besoins des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 78% des besoins du secteur. Les agents de sécurité sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 11 points entre 2022 et 2023, pour atteindre la moitié des projets. Elles sont très fortes dans la sécurité.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Agents de sécurité et de surveillance	110
Conducteurs routiers et grands routiers	60
Agents d'entretien de locaux	40
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	20
Conducteurs et livreurs sur courte distance	20
Aides à domicile et aides ménagères	20
Conducteurs de transport en commun sur route	20
Techniciens d'études et développ. informatique (y.c. webmasters, programmeurs...)	10
Employés de maison et personnels de ménage	10
Techniciens et chargés d'études du BTP	10

L'INDUSTRIE ENVISAGE 350 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 46% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 4 établissements sur 10 projettent de recruter, ce qui représente plus de 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 350 embauches, soit 100 de plus qu'en 2022. L'industrie couvre 10% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire regroupe 7 besoins sur 10, dont près de la moitié sont saisonniers. 1 besoin industriel sur 5 concerne la gestion des déchets.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 58% des besoins du secteur. Les ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 42 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 36% des projets. Elles sont très fortes dans la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	80
Vendeurs en produits alimentaires	40
Boulangers, pâtisseries	30
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	30
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	20

LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION, DES SERVICES ET DE L'AGRICULTURE SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2023 sont ceux de la construction (26% des besoins) et, des services aux particuliers et aux entreprises (14%) avec notamment les agents de sécurité, les employés de maison et personnels de ménage et, les aides à domicile et aides ménagères.

Viennent ensuite ceux de l'agriculture (11%) avec notamment les ouvriers agricoles et, les arboriculteurs et cueilleurs.

Ces 3 domaines professionnels regroupent la moitié des besoins du privé.

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	230	63
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	210	75
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	150	65
Agents de sécurité et de surveillance	110	50
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	100	23
Employés de libre-service	90	19
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	90	35
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	90	0
Employés de maison et personnels de ménage	80	93
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	80	100
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	80	92
Aides à domicile et aides ménagères	80	24
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	80	84
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	70	40
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	70	15
Conducteurs routiers et grands routiers	70	20
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	60	41
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	60	84
Agents d'entretien de locaux	60	31
Vendeurs en produits alimentaires	60	53
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	50	73
Cuisiniers	50	82
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	50	66
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	50	70
Caissiers (y.c. pompistes...)	50	12
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	50	72
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	40	54
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	40	67
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	40	90
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	40	33

ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (*hors associations*) de toute La Réunion.

8 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

8 employeurs sur 10 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2023. Pour la majorité d'entre eux, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (52% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (32% des cas).

Le fait de bénéficier de mesures d'aides à l'embauche, la simplicité d'accès à nos services ou encore l'importance de notre fichier sont les principaux avantages qui justifient le recours à Pôle emploi.

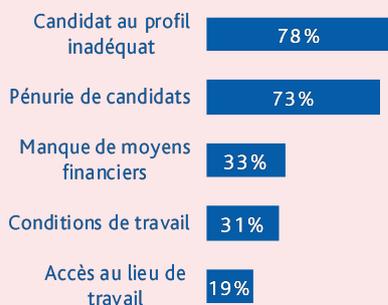
LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2023, 56% des projets de recrutement sont identifiés difficiles par les futurs recruteurs, contre 53% en 2022. Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 78% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats et 73% mentionnent une pénurie de candidats.

Près des deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2022 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle. Plus d'1 sur 2 mentionnent l'insuffisance de formation et, des problèmes de présentation et de compétences relationnelles.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2022

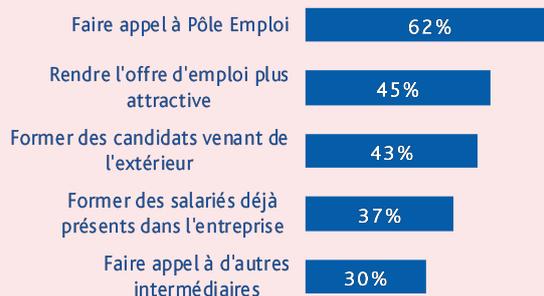


PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2023, plus de 6 employeurs sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. Une autre solution envisagée est de rendre l'offre d'emploi plus attractive et d'améliorer les conditions de travail (flexibilité des horaires, augmentation des salaires, proposer divers avantages...).

Les employeurs opteront également pour la formation de candidats, qu'ils s'agissent de candidats externes (43% d'entre eux) ou de salariés déjà présents dans l'entreprise (37%).

LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

SOURCES ET MÉTHODES

LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

L'ÉCHANTILLON

Sur les 3 700 établissements du bassin Est entrant dans le champ de l'enquête, 3 100 ont été interrogés entre octobre et décembre 2022 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 900 établissements ont répondu à l'édition 2023.

LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR PLUS

LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation
Stéphane JAUD
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

WWW.POLE-EMPLOI.ORG
WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION

 **@POLEEMPLOI_RUN**